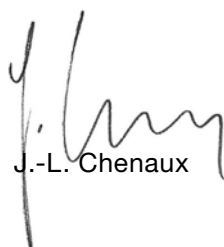


**Rapport de gestion
Assura-Basis SA
2015**

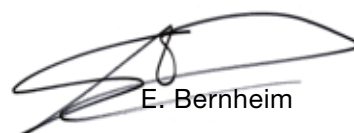
ASSURA

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport de gestion.

Avec nos cordiaux messages.



J.-L. Chenaux



E. Bernheim

Table des matières

Présentation d'Assura-Basis SA	2
Coup de projecteur sur l'année 2015	4
L'environnement politique et économique	
Conduite des affaires et stratégie	
L'année 2015 en chiffres	
Perspectives	6
Organigramme	7
Principes de gouvernance d'entreprise	8
Comités du Conseil d'administration	8
Comité d'audit	
Comité de placement et d'immobilier	
Comité de nomination et de rémunération	
Fonctions de supervision et de contrôle	9
Gestion des risques & contrôle interne	
Actuaire responsable	
Compliance	
Audit interne	
Comptes 2015	10
Bilan	
Compte de résultat	
Compte de résultat par branche	
Tableau de flux de trésorerie	
Tableau de variation des fonds propres	
Annexe aux comptes annuels	
Proposition de répartition du résultat	
Rapport des réviseurs	29

Présentation d'Assura-Basis SA

Assura-Basis SA est une société anonyme ayant son siège à Pully (VD). En tant que caisse-maladie au sens de l'article 12 de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), elle a pour but de pratiquer l'assurance-maladie obligatoire et l'assurance facultative d'indemnités journalières et toutes

activités dans le domaine de l'assurance-accident. Elle est inscrite au Registre du commerce du Canton de Vaud et soumise à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Le siège historique d'Assura à Pully à l'Avenue C.-F. Ramuz 70.



Conseil d'administration

Président	Jean-Luc Chenaux
Vice-président	Michel Sudbrack
Membres	Eric Bernheim Karl Ehrenbaum Sandra Hauser Marc Joye Barbara Staehelin
Secrétaire hors conseil	Vincent Hort



De gauche à droite: Karl Ehrenbaum, Barbara Staehelin, Eric Bernheim, Jean-Luc Chenaux, Sandra Hauser, Marc Joye et Michel Sudbrack.

Direction générale

Directeur général	Bruno Ehrler
Directeurs	Danilo Bonadei Jacques-Henri Diserens Sylvain Gadenne Vincent Hort (secrétaire général) Konrad Hurni Valérie Krumm François Mouchet Nicolas Voelin



De gauche à droite:
François Mouchet, Sylvain Gadenne, Danilo Bonadei,
Jacques-Henri Diserens, Nicolas Voelin, Bruno Ehrler,
Vincent Hort, Konrad Hurni et Valérie Krumm.

Succursales

Bâle - Berne - Fribourg - Genève - Grisons - Lucerne - Neuchâtel - Saint-Gall -
Soleure - Schaffhouse - Tessin - Valais - Vaud - Zurich



Organe de révision

Ernst & Young SA à Lausanne

Coup de projecteur sur l'année 2015

Commentaire général

2015 a été une année charnière en termes de développement stratégique pour Assura-Basis SA. La croissance enregistrée lors des années 2014 et 2015 lui a permis d'affirmer sa position à l'échelle nationale, parmi les quatre principaux assureurs-maladie suisses. En 2015, l'entreprise a enregistré un excédent de charges significatif, lié à la forte hausse du niveau des prestations remboursées et de la compensation des risques, qui a nécessité une adaptation importante des primes pour l'année 2016. 2015 a également vu s'amorcer une nouvelle dynamique pour l'entreprise.

Suite à une année 2014 fortement marquée par la votation fédérale qui a conduit au troisième rejet de la caisse unique, 2015 a été caractérisée par la procédure de consultation quant au contenu de l'ordonnance sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (OSAMal), dont les effets sont importants pour les assureurs-maladie suisses.

D'une manière générale, Assura compte poursuivre son engagement en faveur d'un système de santé efficace et propice à une maîtrise des coûts de la santé.

L'environnement politique et économique

Le projet d'ordonnance sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (OSAMal) a fait l'objet d'une procédure de consultation. Cette ordonnance a pour but de concrétiser la Loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal), approuvée par le Parlement en 2014. Elle vise en particulier à garantir la transparence de l'assurance-maladie sociale et la solvabilité des caisses-maladie. Suite à la procédure de consultation, l'ordonnance est entrée en vigueur en même temps que la LSAMal, à savoir le 1^{er} janvier 2016. Les changements requis par cette loi seront mis en œuvre dans un délai de 2 à 5 ans.

Assura-Basis SA répond déjà en grande partie à ces exigences, qui impliquent notamment de renforcer les fonctions compliance, gestion du risque et finance.

Dans sa session de printemps 2015, le Conseil des Etats a rejeté le projet visant à imposer aux assureurs la séparation formelle entre l'assurance-maladie obligatoire (LAMal) et l'assurance-maladie complémentaire (LCA). Le Conseil national en a fait de même dans sa session d'hiver. Les arguments ayant prévalu concernent notamment les coûts qu'une telle obligation entraînerait, en termes de pertes de synergies.

La compensation des risques et son impact sur Assura

Parmi les autres sujets abordés par le Parlement, il convient de relever l'évolution du système de compensation des risques (CdR). Pour mémoire, ce système a été mis en place en 1993 dans le but de garantir une saine concurrence entre les assureurs et de limiter les différences de primes entre eux. Il a évolué et continue d'être adapté par le législateur, intégrant de nouveaux critères au fur et à mesure.

La CdR s'applique aux assureurs en fonction des différences de risques propres à leurs divers groupes d'assurés. Concrètement, les assureurs qui possèdent des portefeuilles comprenant une majorité d'assurés présentant des risques considérés comme modérés paient une contribution à l'Institution commune LAMal, fondation chargée de calculer la CdR. Celle-ci reverse ensuite aux caisses regroupant davantage de clients présentant des risques potentiellement plus élevés une redevance qui leur permet de proposer des primes concurrentielles. Aujourd'hui, les critères permettant de fixer la contribution de chaque assureur au fonds commun sont les suivants: l'âge, le sexe et le séjour de plus de trois jours en hôpital ou EMS.

Sur la base de ces critères, la CdR qui sera facturée à Assura pour 2015 a été estimée à quelque CHF 747 millions, soit 30% du chiffre d'affaires annuel d'Assura-Basis SA. Cela représente CHF 174 millions de plus par rapport à 2014, une somme qui sera versée au fonds commun, au profit de plusieurs importants assureurs-maladie suisses. Assura-Basis SA est ainsi, et de loin, le plus gros contributeur à la caisse de compensation des risques, parmi les assureurs suisses.

Le 1^{er} janvier 2015, le Conseil fédéral a ajouté un nouvel indicateur à la formule de compensation, à savoir celui du coût des médicaments remboursés au cours de l'année précédente. Par conséquent, les assureurs ont collecté les coûts des médicaments durant toute l'année 2015, afin d'être prêts pour la mise en œuvre de ce nouvel indicateur lors de la compensation des risques 2017, comme stipulé dans l'ordonnance.

L'imprévisibilité et la volatilité propres au système actuel et futur de la compensation des risques rendent la fixation des primes très difficile, année après année. Elles ont eu en outre un effet très important sur le résultat 2015 d'Assura-Basis SA. Assura participera activement aux discussions portant sur l'évolution future de la CdR, car celles-ci sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'efficacité et l'équité du système.

Conduite des affaires et stratégie

Croissance et gouvernance

En 2015, Assura-Basis SA a géré les effets d'une croissance historique: 300'000 nouveaux assurés ont rejoint le Groupe entre 2014 et 2015. Les mesures nécessaires pour faire face à cette situation atypique ont été prises, notamment avec la création de 200 nouveaux postes fixes dans toute la Suisse sur les deux dernières années, portant l'effectif total du Groupe à quelque 1200 personnes.

Tout au long de l'année 2015, des efforts importants ont été consentis pour relever le défi lié à cette croissance exceptionnelle. La qualité de service a fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour maîtriser les délais de traitement des quelque 7 millions de demandes de remboursement reçues en 2015. L'engagement de nouveaux collaborateurs et une automatisation plus poussée de certains processus ont permis d'atteindre lors du second semestre un délai de traitement de 25 jours calendaires en moyenne, ce qui correspond aux attentes exprimées par nos assurés.

Parallèlement, le Groupe Assura a poursuivi ses efforts pour renforcer sa gouvernance, ce qui lui garantit aujourd'hui une maîtrise accrue en termes de conduite et de visibilité.

Cette phase de consolidation est aujourd'hui achevée. Acteur majeur de l'assurance-maladie à l'échelle nationale, avec une position de leader en termes de parts de marché dans la plupart des cantons romands, Assura joue pleinement son rôle d'acteur sensible à l'évolution des coûts de la santé. Sa présence en Suisse alémanique bénéficie en outre d'une croissance continue.

Nouvelle dynamique dans l'opérationnel

Aujourd'hui, le Groupe Assura a démarré une nouvelle étape de sa stratégie. L'effort se concentre désormais sur l'opérationnel, en particulier dans les domaines de l'innovation - atout significatif d'Assura depuis sa fondation - et du développement commercial, notamment en Suisse alémanique. Dans cette région clé, la croissance d'Assura s'opère d'ores et déjà activement et le potentiel y est encore considérable.

En termes d'innovation, ce sont les solutions favorisant la responsabilisation des assurés qui sont privilégiées. A titre de référence, le modèle alternatif PharMed (médecin de référence et pharmacie agréée) introduit par Assura en 2008 connaît un franc succès parmi les assurés et a fait la preuve de son économicité; en 2016, il permet de proposer un rabais de quelque 11% en moyenne aux assurés concernés. L'une des forces d'Assura réside dans la facilité de conclusion des contrats sur Internet et, d'une manière plus générale, dans la gestion des dossiers des assurés via l'Espace Client.

Quant aux canaux de distribution traditionnels, un accent particulier est mis sur la formation et la collaboration avec les agents externes. Dans ce contexte, Assura prend résolument position contre le démarchage à froid, car elle considère que ces pratiques de marketing agressif sont inacceptables. Les agents externes d'Assura sont tenus de respecter des règles strictes à cet égard.

D'importants chantiers ont également été poursuivis dans le domaine des technologies de l'information (IT), permettant d'automatiser de nombreux processus.

L'année 2015 en chiffres

Deux années de croissance exceptionnelle ont permis à Assura-Basis SA d'accueillir plus de 300'000 nouveaux assurés entre 2014 et 2015. Cette progression a renforcé la position d'Assura parmi les quatre plus importantes caisses-maladie actives à l'échelle nationale, avec quelque 910'000 assurés au 1^{er} janvier 2015. Cette situation a eu un impact significatif sur Assura-Basis SA en termes opérationnels et sur les résultats 2015.

Chiffre d'affaires en hausse et stabilité des frais administratifs

Le chiffre d'affaires d'Assura-Basis SA a crû de 20,3%, à 2,43 milliards de francs en 2015 contre 2,02 milliards en 2014. Les frais administratifs ont légèrement baissé à CHF 132.- par assuré, contre CHF 137.- en 2014. Ce montant est parmi les plus bas des principales caisses-maladie suisses.

Réduction des réserves et mesures prises

Divers changements législatifs ont également eu un impact sur les coûts:

- En 2015, la réévaluation à la hausse des tarifs des physiothérapeutes, l'introduction de nouveaux points TARMED pour les généralistes et les pédiatres ou encore la suppression de la participation aux coûts des femmes enceintes font partie des éléments qui ont impacté le volume des prestations remboursées par Assura.
- Globalement, Assura-Basis SA a dû faire face à une forte augmentation de la consommation de ses assurés pendant l'année 2015 - observée dès le dernier trimestre 2014 -, dans un contexte général de hausse des coûts de la santé. Le processus de tarification 2015, finalisé au deuxième trimestre 2014, n'a pas permis de prévoir l'ampleur de la hausse de la consommation.
- Il faut également noter la modification significative du portefeuille, à mettre en relation avec l'accueil massif des nouveaux assurés, dont la consommation était difficilement

prévisible au second trimestre 2014 lors de la fixation des primes 2015.

- Le résultat 2015 a été également influencé par le niveau nettement accru de la compensation des risques, estimée à CHF 747 millions pour 2015, soit CHF 174 millions de plus (+30.4%) que pour 2014.

Au terme de l'exercice 2015, l'excédent de charges de CHF 258 millions a pu être absorbé par les importantes réserves de la société, constituées au cours des dernières années. Aujourd'hui, les réserves d'Assura-Basis SA demeurent suffisantes et supérieures au minimum légal.

La hausse des primes 2016, annoncée en septembre 2015, est la conséquence logique de cette évolution. Pour mémoire, la LAMal exige des caisses-maladie qu'elles fixent des primes permettant de couvrir leurs coûts.

Perspectives

Une philosophie maintenue et un rôle plus actif

Aujourd'hui, Assura-Basis SA, forte de sa récente croissance hors du commun et du renforcement de sa structure opérationnelle, s'engage dans une nouvelle dynamique. Elle est solide et prête à relever les nombreux défis du secteur de l'assurance-maladie.

La philosophie de responsabilisation, traduite notamment par le système du tiers garant et la promotion des franchises élevées, continuera d'être le fondement du positionnement d'Assura, tout comme le souci d'offrir une qualité de service correspondant aux attentes des assurés. Ces atouts spécifiques vont de pair avec une politique tarifaire avantageuse.

D'une manière générale, Assura continuera de s'engager en faveur de la maîtrise des coûts de la santé en proposant des solutions innovantes. Elle poursuivra sur la voie de la responsabilité partagée, en jouant un rôle actif dans la négociation des meilleurs tarifs pour ses assurés et dans le suivi méticuleux des factures, tout en favorisant une attitude responsable de la part de ces derniers.

Conseil d'administration

Lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2015, les mandats d'administrateur de M. Jean-Luc Chenaux, M. Michel Sudbrack, M. Eric Bernheim, M. Karl Ehrenbaum, Mme Sandra Hauser, M. Marc Joye et Mme Barbara Staehelin ont été renouvelés.

Evénements survenus après la clôture des comptes

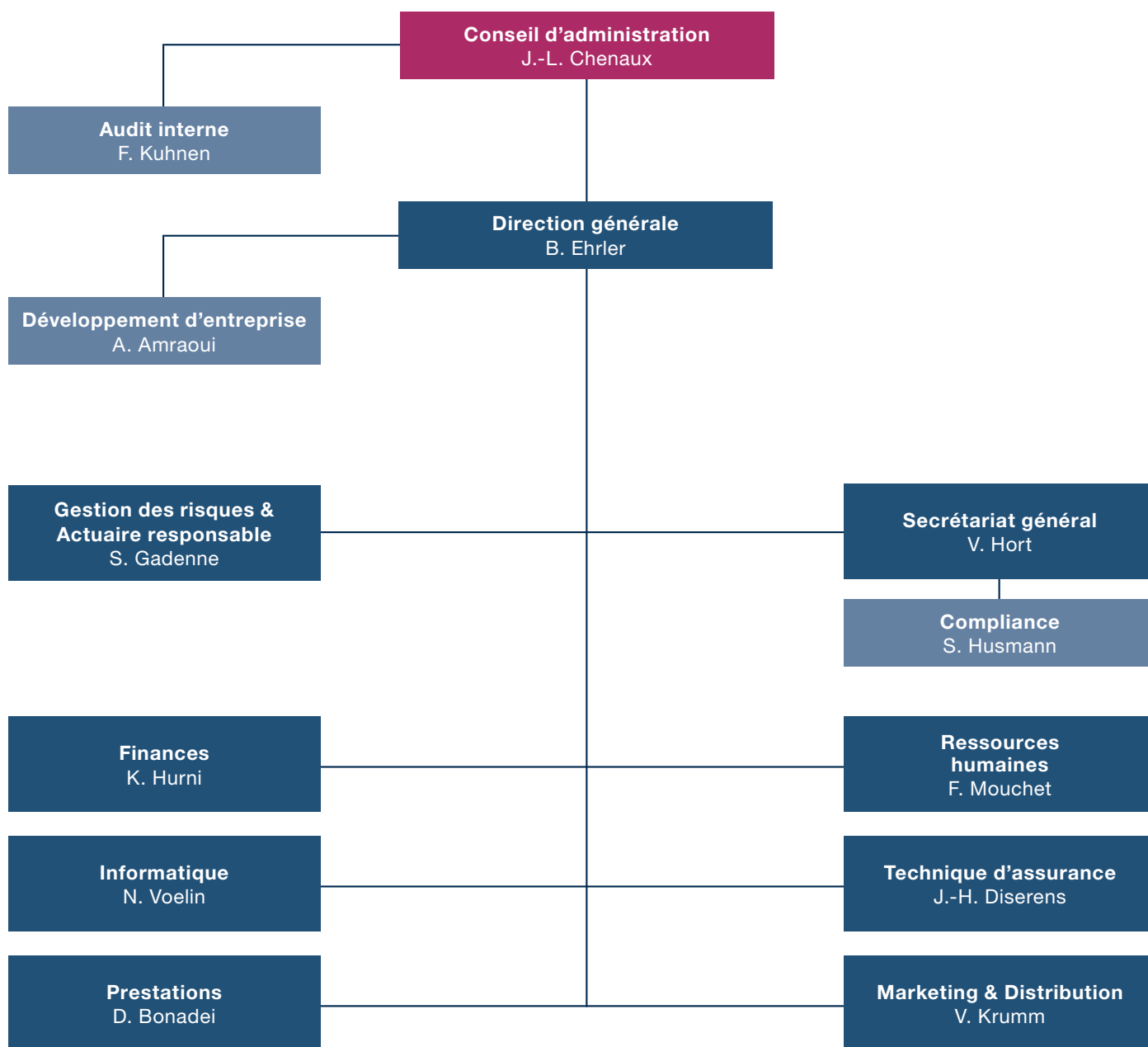
Le 11 janvier 2016, le Directeur général Bruno Ehrlé a quitté le Groupe Assura et il a été remplacé *ad interim* par M. Eric Bernheim, qui a parallèlement démissionné du Conseil d'administration.

Consciente de son rôle et de sa responsabilité en tant qu'assureur-maladie de référence à l'échelle nationale, Assura veut renforcer sa participation au centre des débats portant sur l'amélioration du système suisse de la santé actuel et futur.

Assura compte également se rapprocher davantage des prestataires de soins, des autorités sanitaires et des autres parties prenantes de la santé. Elle estime en effet que les solutions permettant de maîtriser l'évolution continue des coûts de la santé doivent être trouvées et mises en œuvre en commun, en donnant à chacun les outils lui permettant de jouer efficacement son rôle dans cet effort commun.

Organigramme fonctionnel du Groupe

Etat au 31.12.2015



- Président du Conseil d'administration
- Membres de la Direction générale
- Autres fonctions

Principes de gouvernance d'entreprise

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation de la société ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura-Basis SA.

Le Conseil d'administration a institué trois comités permanents chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité d'audit, du Comité de placement et d'immobilier et du Comité de nomination et de rémunération.

La conduite des affaires est déléguée à la Direction générale à qui il incombe de veiller à l'application des décisions arrêtées par le Conseil d'administration. Dans ce contexte, il lui appartient, notamment, de prendre les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques fixés par ce dernier. La gestion administrative de certains secteurs est confiée à la société de services Figeas SA ainsi qu'à Assura Holding SA, société mère.

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit

Le Comité d'audit est chargé d'analyser et de superviser la gestion des risques, le système de contrôle interne, les affaires comptables et actuarielles, l'audit interne ainsi que les relations avec l'organe de révision des Sociétés.

Le Comité d'audit est constitué d'au moins deux membres du Conseil d'administration.

Comité de placement et d'immobilier

Le Comité de placement et d'immobilier est l'organe central d'administration, de coordination et de surveillance pour la gestion de la fortune.

Il supervise la gestion des placements de l'ensemble des sociétés du Groupe Assura. Il peut en outre exercer des mandats pour d'autres entités indépendantes du Groupe.

Dans le cadre de ses missions, il veille notamment à ce que l'activité de placement des gérants de fortune soit mise en pratique conformément au cadre réglementaire régissant les placements et aux mandats signés avec ces derniers.

Il propose au Conseil d'administration, par ailleurs, l'affectation des fonds aux gérants de fortune en fonction de la stratégie de placement approuvée par ce dernier. Il se compose de deux membres.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est l'organe du Conseil d'administration chargé d'analyser et de superviser les questions relatives à la nomination des membres des organes dirigeants ainsi qu'à la politique de rémunération.

Le Comité supervise, analyse et préavise les décisions du Conseil d'administration en matière de nomination et de rémunération pour l'ensemble des sociétés du Groupe Assura. De plus, le Comité traite les thèmes d'importance stratégique relevant de la gestion des Ressources humaines. Il se compose de deux membres.

Fonctions de supervision et de contrôle

Gestion des risques & contrôle interne

Le système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Assura s'articule autour de trois lignes de défense principales :

- La 1^{re} ligne de défense est constituée de l'ensemble des «Directions Métier» (Ventes, Technique d'assurance, Prestations, Informatique, Finances, Ressources humaines). Elle est en charge de l'identification des risques, de leur évaluation, de déterminer les moyens de remédiation, et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et documentation). Elle comprend notamment des fonctions de contrôle permanent dans les «Directions Métier» les plus importantes. Elle rapporte à la Direction Générale.
- La 2^e ligne de défense regroupe l'ensemble des fonctions dédiées à la gestion et prévention des risques, n'exerçant pas de pouvoir décisionnel opérationnel. Elle comprend la Fonction Conformité, la Fonction Juridique, la Fonction Gestion des risques, la Fonction Actuariat responsable, et la Fonction Contrôle interne. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la 1^{re} ligne de défense, et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la 1^{re} ligne, et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse dans l'ensemble de la société la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction Générale.
- La 3^e ligne de défense est la Fonction Audit Interne.

Actuaire responsable

L'Actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu de l'article 24 LSA. Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation du niveau de provisions actuarielles, du niveau des tarifs, du respect de la fortune liée, et du calcul des éléments de passif entrant dans le calcul de la solvabilité (en normes statutaires et en normes SST).

Compliance

La compliance comprend l'ensemble des mesures permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent également l'observation des règles de comportement interne et l'éthique professionnelle.

Audit interne

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité. Il est rattaché directement au Conseil d'administration.

Le Responsable de l'audit interne informe périodiquement le Comité d'audit des résultats des activités de l'audit interne. Il s'est ainsi réuni onze fois durant l'année 2015. L'audit interne communique les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations d'audit sont également portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit.

Comptes 2015 Bilan (en CHF)

ACTIF				
	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Evolution en %
Placements de capitaux				
Terrains et bâtiments		35'432'000	35'432'000	0.0%
Obligations et placements semblables		716'711'342	395'973'209	81.0%
Prêts à des sociétés liées		5'000'000	8'808'400	-43.2%
Prêts hypothécaires		-	4'650'408	-100.0%
Actions et placements semblables		313'674'591	191'334'292	63.9%
Placements collectifs immobiliers		153'987'406	90'885'091	69.4%
Instruments financiers dérivés		24'188	93'602	-74.2%
Liquidités et placements monétaires		156'444'179	140'878'991	11.0%
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur		635'614	635'614	0.0%
Total placements de capitaux	1	1'381'909'320	868'691'607	59.1%
Immobilisations incorporelles	2	41'477	153'111	-72.9%
Immobilisations corporelles	3	132'418	122'540	8.1%
Comptes de régularisation	4	1'302'089	911'893	42.8%
Créances				
Créances sur les preneurs d'assurance		82'826'296	75'067'342	10.3%
Autres assureurs		1'235'849	1'234'059	0.1%
Institutions publiques		8'932'291	7'137'731	25.1%
Autres créances		1'212'521	1'086'073	11.6%
Total créances	5	94'206'957	84'525'205	11.5%
Créances avec des parties liées		11'389'720	3'359'903	239.0%
Liquidités	6	558'930'534	973'961'273	-43%
TOTAL ACTIF		2'047'912'515	1'931'725'532	6.0%

Comptes 2015 Bilan (en CHF)

PASSIF				
	Annexe	31.12.2015	31.12.2014	Evolution en %
Fonds propres				
Capital-actions		100'000	100'000	0.0%
Réserves légales		20'000	20'000	0.0%
Réserves LAMal		683'857'531	750'574'784	-8.9%
Bénéfice / (-) perte		-257'947'460	-66'717'253	286.6%
Total fonds propres		426'030'071	683'977'531	-37.7%
Capitaux étrangers				
Provisions techniques pour propre compte	7	639'162'394	479'405'455	33.3%
Provisions non techniques	8	33'680'490	34'790'097	-3.2%
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	9	73'775'903	73'775'903	0.0%
Dettes sur instruments financiers dérivés	1	1'812'927	-	-
Dettes				
Engagements envers des tiers		19'651'117	13'314'800	47.6%
Primes des assurés encaissées d'avance		337'750'200	290'095'589	16.4%
Compte de passage		16'608'666	15'414'180	7.7%
Engagements envers des institutions publiques		207'840	114'515	81.5%
Compte de passage correction des primes		414'407	-	-
Fournisseurs et autres		1'739'559	1'340'095	29.8%
Total dettes		376'371'789	320'279'179	17.5%
Engagements avec des parties liées		3'626'713	4'744'190	-23.6%
Comptes de régularisation	10	493'452'228	334'753'177	47.4%
Total capitaux étrangers		1'621'882'444	1'247'748'001	30.0%
TOTAL PASSIF		2'047'912'515	1'931'725'532	6.0%

Comptes 2015

Compte de résultat (en CHF)

	Annexe	2015	2014	Evolution en %
Primes acquises pour propre compte				
Primes		2'445'171'415	2'027'322'204	20.6%
Déductions sur produits		-9'303'194	-7'512'547	23.8%
Déductions sur les primes et autres contributions / subsides		275'597'570	219'695'948	25.4%
Cotisations créditées et versées aux assurés		-277'811'873	-221'975'086	25.2%
Total primes acquises pour propre compte		2'433'653'918	2'017'530'519	20.6%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte				
Sinistres et prestations réglés	11	-1'670'866'935	-1'359'435'243	22.9%
Autres charges d'assurance		-1'011'552	-847'066	19.4%
Variation des provisions techniques		-159'756'939	-70'916'495	125.3%
Total charges de sinistres et prestations pour propre compte		-1'831'635'426	-1'431'198'804	28.0%
Compensation des risques		-747'316'695	-573'218'944	30.4%
Total résultat technique		-145'298'203	13'112'771	-1'208.1%
Frais d'exploitation pour propre compte	12+13	-122'112'871	-105'463'355	15.8%
Autres résultats d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	14	799'491	1'821'895	-56.1%
Autres charges d'exploitation	15	-656'509	-113'527	478.3%
Variation provision corrections de primes		-442'332	-30'171'174	-98.5%
Total autres résultats d'exploitation		-299'350	-28'462'806	-98.9%
Total résultat d'assurance		-267'710'424	-120'813'390	121.6%
Résultat des placements de capitaux				
Produits des placements de capitaux		108'625'244	92'548'758	17.4%
Charges des placements de capitaux	13	-100'605'928	-36'773'406	173.6%
Total résultat des placements de capitaux	16	8'019'316	55'775'352	-85.6%
Résultat extraordinaire				
Produits extraordinaires	17	2'404'478	246'233	876.5%
Charges extraordinaires	18	-660'830	-1'925'448	-65.7%
Total résultat extraordinaire		1'743'648	-1'679'215	-203.8%
Bénéfice / (-) perte		-257'947'460	-66'717'253	286.6%

Comptes 2015

Compte de résultat par branche (en CHF)

	Assurance obligatoire des soins LAMal 2015	Assurance obligatoire des soins LAMal 2014	Evolution en %	*Réassurance 2014	Total 2014
Primes acquises pour propre compte					
Primes	2'445'171'415	2'027'322'204	20.6%	-	2'027'322'204
Déductions sur produits	-9'303'194	-7'512'547	23.8%	-	-7'512'547
Déductions sur les primes et autres contributions / subsides	275'597'570	219'695'948	25.4%	-	219'695'948
Cotisations créditées et versées aux assurés	-277'811'873	-221'975'086	25.2%	-	-221'975'086
Total primes acquises pour propre compte	2'433'653'918	2'017'530'519	20.6%	-	2'017'530'519
Charges de sinistres et prestations pour propre compte					
Sinistres et prestations réglés	-1'670'866'935	-1'359'435'243	22.9%	-	-1'359'435'243
Autres charges d'assurance	-1'011'552	-847'066	19.4%	-	-847'066
Variation des provisions techniques	-159'756'939	-72'078'469	121.6%	1'161'974	-70'916'495
Total charges de sinistres et prestations pour propre compte	-1'831'635'426	-1'432'360'778	27.9%	1'161'974	-1'431'198'804
Compensation des risques	-747'316'695	-573'218'944	30.4%	-	-573'218'944
Total résultat technique	-145'298'203	11'950'797	-1'315.8%	1'161'974	13'112'771
Frais du personnel	-27'324'090	-21'998'555	24.2%	-	-21'998'555
Frais de location	-2'120'984	-1'835'647	15.5%	-	-1'835'647
Entretien, réparation, remplacement	-142'166	-178'136	-20.2%	-	-178'136
Frais informatiques	-2'887'033	-2'922'118	-1.2%	-	-2'922'118
Assurances	-28'436	-26'860	5.9%	-	-26'860
Cotisations aux associations	-2'451'749	-2'299'036	6.6%	-	-2'299'036
Frais administratifs	-16'996'989	-15'032'249	13.1%	-	-15'032'249
Frais refacturés aux assurés	11'298'889	7'473'039	51.2%	-	7'473'039
Publicité	-1'478'880	-2'023'775	-26.9%	-	-2'023'775
Commissions	-1'929'652	-4'500'104	-57.1%	-	-4'500'104
Indemnités payées pour frais administratifs	-80'606'677	-64'753'636	24.5%	-	-64'753'636
Indemnités reçues pour frais administratifs	2'709'975	2'804'907	-3.4%	-	2'804'907
Amortissements	-155'079	-171'185	-9.4%	-	-171'185
Autres produits d'exploitation	799'491	1'821'895	-56.1%	-	1'821'895
Autres charges d'exploitation	-656'509	-113'527	478.3%	-	-113'527
Variation provision corrections de primes	-442'332	-30'171'174	-98.5%	-	-30'171'174
Total résultat d'assurance	-267'710'424	-121'975'364	119.5%	1'161'974	-120'813'390
Produits des placements de capitaux	108'625'244	92'548'758	17.4%	-	92'548'758
Charges des placements de capitaux	-100'605'928	-36'773'406	173.6%	-	-36'773'406
Produits extraordinaires	2'404'478	16'551	14'427.7%	229'682	246'233
Charges extraordinaires	-660'830	-1'925'448	-65.7%	-	-1'925'448
Bénéfice / (-) perte	-257'947'460	-68'108'909	278.7%	1'391'656	-66'717'253

*Il n'y a plus de réassurance en 2015

Comptes 2015

Tableau de flux de trésorerie (en CHF)

	2015	2014
Bénéfice / (-) perte	-257'947'460	-66'717'253
Amortissements et revalorisations sur :		
- Placements de capitaux	15'077'890	-41'849'041
- Immobilisations incorporelles	111'634	111'634
- Immobilisations corporelles	43'445	59'551
- Créances	7'621'536	9'460'971
Augmentation / diminution des :		
- Provisions techniques pour propre compte	159'756'939	70'916'495
- Provisions non techniques	-1'109'607	33'167'248
Augmentation / diminution des :		
- Créances	-17'303'288	-11'067'242
- Créances avec les parties liées	-8'029'817	-3'304'323
- Comptes de régularisation (actif)	-390'196	350'106
- Dettes	56'092'610	57'717'531
- Engagements avec les parties liées	-1'117'477	-6'455'300
- Comptes de régularisation (passif)	158'699'051	311'001'004
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	111'505'260	353'391'381
- Investissements nets dans des placements de capitaux	-526'482'676	-40'937'563
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-53'323	-45'382
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-526'535'999	-40'982'945
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-415'030'739	312'408'436
Liquidités au 1.1.	973'961'273	661'552'837
Liquidités au 31.12.	558'930'534	973'961'273
Variation nette des liquidités	-415'030'739	312'408'436

Comptes 2015 Tableau de variation des fonds propres (en CHF)

	Capital- actions	Réserves légales	Réserves LAMal	Total
Fonds propres 01.01.2014	100'000	20'000	750'574'784	750'694'784
Bénéfice / (-) perte	-	-	-66'717'253	-66'717'253
Fonds propres 31.12.2014	100'000	20'000	683'857'531	683'977'531
Bénéfice / (-) perte	-	-	-257'947'460	-257'947'460
Fonds propres 31.12.2015	100'000	20'000	425'910'071	426'030'071

Comptes 2015 Annexe aux comptes annuels (en CHF)

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC (en particulier la Swiss GAAP RPC 41).

Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et passifs repose sur le principe de l'évaluation individuelle. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan sont les suivants:

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs actuelles. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées dans les charges du compte de résultat.

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs du marché selon la méthode DCF «Discounted Cash Flow». Les expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans. Le taux de capitalisation utilisé est celui de l'expertise.

Les titres à revenus variables et les autres titres détenus à long terme sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances.

Les instruments financiers dérivés sont uniquement utilisés à des fins de couverture. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de résultat.

Les prêts aux sociétés liées ainsi que les prêts hypothécaires sont comptabilisés à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition linéairement sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition linéairement sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Créances

Les créances sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite des pertes de valeur éventuelles.

Provisions

La provision pour sinistres et prestations à régler LAMal est basée sur la méthode Chain Ladder (triangles de liquidation), méthode validée par l'OFSP.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Les taux «cibles» (maximums) sont déterminés sur la base de l'état statistique de la BCV de février 2012 avec un taux de perte maximale sur 12 mois. La provision est constituée en regard des risques spécifiques des marchés financiers et de la stratégie de placement.

Catégories de placement	Taux cibles (limite supérieure)
Liquidités	0.0%
Obligations suisses	4.6%
Obligations en monnaies étrangères hedgées en CHF	4.5%
Actions suisses	36.8%
Actions en monnaies étrangères	45.6%
Fonds immobiliers	21.4%

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les assurés ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

1 - Composition et évaluation des placements

	Valeur de marché (au bilan) 31.12.2015	Valeur de marché (au bilan) 31.12.2014	Prix d'acquisition (information) 31.12.2015	Prix d'acquisition (information) 31.12.2014
Terrains et bâtiments	35'432'000	35'432'000	39'366'699	39'366'699
Obligations et placements semblables	716'711'342	395'973'209	711'629'349	382'217'641
Prêts à des sociétés liées (Figeas SA)	5'000'000	8'808'400	5'000'000	8'808'400
Prêts hypothécaires	-	4'650'408	-	5'310'408
Actions et placements semblables	313'674'591	191'334'292	287'916'491	158'059'885
Placements collectifs immobiliers	153'987'406	90'885'091	145'224'099	80'966'568
Instruments financiers dérivés	24'188	93'602	24'188	93'602
Liquidités et placements monétaires	156'444'179	140'878'991	156'667'864	140'972'619
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	635'614	635'614	635'614	635'614
Total	1'381'909'320	868'691'607	1'346'464'304	816'431'436

Les prêts à des sociétés liées sont rémunérés au taux de 0.25% en 2015 et au taux de 1.5% en 2014.

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) en 2014

	Type d'opération	Actifs	Passifs
Devises à terme JPY	Couverture de change	93'602	-
	Total	93'602	-

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que Assura-Basis SA subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie.

Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de Assura-Basis SA.

	Type d'opération	Montants des sous-jacents	Actifs	Passifs
T-NOTE 10YR	Couverture (future)	881'889	-	-

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) en 2015

	Type d'opération	Actifs	Passifs
Devises à terme AUD	Couverture de change	-	12'441
Devises à terme CAD	Couverture de change	-	9'658
Devises à terme EUR	Couverture de change	-	91'247
Devises à terme GBP	Couverture de change	24'188	3'607
Devises à terme JPY	Couverture de change	-	285'808
Devises à terme USD	Couverture de change	-	1'410'166
		24'188	1'812'927

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que Assura-Basis SA subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie.

Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de Assura-Basis SA.

	Type d'opération	Montants des sous-jacents	Actifs	Passifs
T-NOTE 10YR	Couverture (future)	4'033'029	-	-

Indices	Type d'opération	Montants des sous-jacents	Actifs	Passifs
S&P/ASX 200(25)	Couverture (future)	2'201'517	-	-
SMI	Couverture (future)	173'170'800	-	-
EURO STOXX50	Couverture (future)	16'737'430	-	-
FT-SE	Couverture (future)	9'052'838	-	-
TOPIX	Couverture (future)	9'014'048	-	-
EMINI MSCI E/M	Couverture (future)	4'059'681	-	-
MSCI WORLD IDX	Couverture (future)	33'520'087	-	-
S&P 500 E-MINI	Couverture (future)	55'624'719	-	-
		303'381'120		

Prévoyance professionnelle (LPP)

Le personnel d'Assura-Basis SA est affilié auprès du Fonds de prévoyance Divesa à Pully, juridiquement indépendant fondé sur le régime suisse à contributions définies.

Le taux de couverture du Fonds de prévoyance au 31 décembre 2014 s'élève à 121.8% (2013: 121.6%).

L'excédent de couverture est de CHF 8'626'894 au 31.12.2014 (CHF 5'669'451 au 31.12.2013), aucun avantage économique n'est reconnu par Assura-Basis SA.

Au 31 décembre 2015, la réserve de cotisations de l'employeur, assimilée à un placement financier long terme, figure au bilan à raison de CHF 635'614.

	31.12.2014	Transfert	Constitution	31.12.2015
Réserve de cotisations de l'employeur	635'614	-	-	635'614

Les charges annuelles de prévoyance correspondant aux cotisations courantes sont comprises dans les frais de personnel de l'exercice 2015 à raison de CHF 2'331'364 (CHF 1'850'605 en 2014).

Dettes envers les institutions de prévoyance	2015	2014
Dettes envers le Fonds de prévoyance Divesa au 31 décembre (solde des cotisations courantes)	388'345	263'918

2 - Immobilisations incorporelles

	Licences	Informatique (software)	Total
Valeurs d'acquisition			
Valeur brute au 01.01.2014	446'536	830'284	1'276'820
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-	-
Reclassifications	-	-	-
Etat au 31.12.2014	446'536	830'284	1'276'820
Valeur brute au 01.01.2015	446'536	830'284	1'276'820
Entrées	-	-	-
Sorties	-	-	-
Reclassifications	-	-	-
Etat au 31.12.2015	446'536	830'284	1'276'820
Corrections de valeur cumulées			
Corrections de valeur au 01.01.2014	-181'791	-830'284	-1'012'075
Amortissements annuels	-111'634	-	-111'634
Sorties	-	-	-
Reclassifications	-	-	-
Etat au 31.12.2014	-293'425	-830'284	-1'123'709
Corrections de valeur au 01.01.2015	-293'425	-830'284	-1'123'709
Amortissements annuels	-111'634	-	-111'634
Sorties	-	-	-
Reclassifications	-	-	-
Etat au 31.12.2015	-405'059	-830'284	-1'235'343
Valeurs comptables nettes			
Etat au 31.12.2014	153'111	-	153'111
Etat au 31.12.2015	41'477	-	41'477

3 - Immobilisations corporelles

	Equipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition				
Valeur brute au 01.01.2014	4'633'576	280'022	200'683	5'114'281
Entrées	45'382	-	-	45'382
Sorties	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	4'678'958	280'022	200'683	5'159'663
Valeur brute au 01.01.2015	4'678'958	280'022	200'683	5'159'663
Entrées	53'323	-	-	53'323
Sorties	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-
Etat au 31.12.2015	4'732'281	280'022	200'683	5'212'986
Corrections de valeur cumulées				
Corrections de valeur au 01.01.2014	-4'498'425	-278'464	-200'683	-4'977'572
Amortissements annuels	-59'106	-445	-	-59'551
Sorties	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	-4'557'531	-278'909	-200'683	-5'037'123
Corrections de valeur au 01.01.2015	-4'557'531	-278'909	-200'683	-5'037'123
Amortissements annuels	-43'000	-445	-	-43'445
Sorties	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-
Etat au 31.12.2015	-4'600'531	-279'354	-200'683	-5'080'568
Valeurs comptables nettes				
Etat au 31.12.2014	121'427	1'113	-	122'540
Etat au 31.12.2015	131'750	668	-	132'418

4 - Comptes de régularisation (actif)

	31.12.2015	31.12.2014
Intérêts courus	970'618	885'981
Tarifsuisse à recevoir	293'184	-
Autres actifs de régularisation	38'287	25'912
	1'302'089	911'893

5 - Créances

	31.12.2015	31.12.2014
Créances sur les preneurs d'assurance	98'794'021	93'112'539
Du croire sur les créances des preneurs d'assurance	-15'967'726	-18'045'198
Autres assureurs	1'235'849	1'234'059
Institutions publiques	8'932'292	7'137'731
Autres créances	1'484'024	1'311'210
Du croire sur les autres créances	-271'503	-225'136
	94'206'957	84'525'205

6 - Liquidités

	31.12.2015	31.12.2014
Avoirs en caisse et comptes postaux c/c	372'015'279	180'304'312
Avoirs en comptes bancaires c/c	186'915'255	668'656'961
Avoirs en comptes bancaires dépôts à terme	-	125'000'000
	558'930'534	973'961'273

7 - Provisions techniques pour propre compte

	Provision pour sinistres et prestations à régler LAMal	Provision pour réassurance active	Total
Valeur comptable au 01.01.2014	407'326'986	1'161'974	408'488'960
Constitution	72'078'469	-	72'078'469
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-	-1'161'974	-1'161'974
Valeur comptable au 31.12.2014	479'405'455	-	479'405'455
Valeur comptable au 01.01.2015	479'405'455	-	479'405'455
Constitution	159'756'939	-	159'756'939
Utilisation	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2015	639'162'394	-	639'162'394

8 - Provisions non techniques

	Provision primes fidélité (long terme)	Provision juridique	Provision valorisation portefeuille LAA	Sous-total
Valeur comptable au 01.01.2014	445'642	-	1'177'207	1'622'849
Constitution	194'721	2'817'904	-	3'012'625
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-16'551	-16'551
Valeur comptable au 31.12.2014	640'363	2'817'904	1'160'656	4'618'923
Valeur comptable au 01.01.2015	640'363	2'817'904	1'160'656	4'618'923
Constitution	130'666	-	647'429	778'095
Utilisation	-	-22'862	-	-22'862
Dissolution	-	-2'412'042	-	-2'412'042
Valeur comptable au 31.12.2015	771'029	383'000	1'808'085	2'962'114

	Sous-total	Provision corrections de primes	Provision divisibilité des primes	Total
Valeur comptable au 01.01.2014	1'622'849	-	-	1'622'849
Constitution	3'012'625	30'171'174	-	33'183'799
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-16'551	-	-	-16'551
Valeur comptable au 31.12.2014	4'618'923	30'171'174	-	34'790'097
Valeur comptable au 01.01.2015	4'618'923	30'171'174	-	34'790'097
Constitution	778'095	442'332	104'870	1'325'297
Utilisation	-22'862	-	-	-22'862
Dissolution	-2'412'042	-	-	-2'412'042
Valeur comptable au 31.12.2015	2'962'114	30'613'506	104'870	33'680'490

Provision valorisation portefeuille LAA

Transfert de patrimoine:

Selon contrat du 12 février 2013 et selon approbation du DFI du 10.04.2013, Générali Assurances Générales SA a repris les actifs et passifs LAA de la fondation Assura, assurance maladie et accidents avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013. Le montant de la transaction ne sera payé à Assura-Basis SA qu'après une période d'observation de la rentabilité du portefeuille de 3 ans. La cession est intervenue rétroactivement au 1^{er} janvier 2013. La provision a été adaptée selon les derniers chiffres obtenus de Générali. Le décompte final sera établi au début de l'année 2016.

Provision corrections de primes

Selon le courrier de l'OFSP du 24 octobre 2014, les assureurs devront verser à l'Institution commune LAMal (ICL) en 2016 un «supplément unique» au titre du remboursement des primes payées en trop entre 1996 et 2013.

Ce «supplément unique» sera calculé sur la base de l'effectif présent au 1^{er} janvier 2016. Il représente un montant de CHF 33.- par assuré qui pourra:

- soit être prélevé auprès de chaque assuré sous la forme d'un supplément de prime,
- soit être prélevé sur les réserves si celles-ci sont suffisantes.

Assura-Basis SA a choisi de prendre en charge ce supplément de prime sur ses réserves et de ne pas prélever ce montant sur ses assurés.

Le montant constitué au 31.12.2015 pour la provision corrections de primes correspond au montant dû sur l'effectif au 01.01.2016 selon les chiffres disponibles au 31.12.2015.

9 - Provision pour risques liés aux placements de capitaux

	Obligations et placements semblables	Actions et placements semblables	Placements collectifs immobiliers	Total
Valeur comptable au 01.01.2014	11'736'056	50'247'586	11'792'261	73'775'903
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2014	11'736'056	50'247'586	11'792'261	73'775'903
Valeur comptable au 01.01.2015	11'736'056	50'247'586	11'792'261	73'775'903
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-	-
Valeur comptable au 31.12.2015	11'736'056	50'247'586	11'792'261	73'775'903

Aucune attribution à la provision pour risques liés aux placements de capitaux n'a été effectuée en 2015 et 2014. En effet, les monnaies et les actions sont couverts à 100%.

10 - Comptes de régularisation (passif)

	31.12.2015	31.12.2014
Compensation des risques	491'065'714	333'640'575
Solde cotisations promotion Santéuisse	824'200	454'283
Nouvelles cartes assurés	40'000	278'973
Commissions de gestion titres	433'627	278'000
Heures supplémentaires et vacances non prises dues	772'147	-
Honoraires divers à payer	216'425	-
Autres passifs de régularisation	100'115	101'346
	493'452'228	334'753'177

11 - Sinistres et prestations réglés

	2015	2014
Sinistres et prestations	-2'016'297'799	-1'647'695'076
Participations des assurés aux frais	345'430'864	288'259'833
	-1'670'866'935	-1'359'435'243

12 - Frais d'exploitation pour propre compte

	2015	2014
Frais du personnel	-27'324'090	-21'998'555
Autres frais d'exploitation	-14'807'348	-16'844'782
Commissions	-1'929'652	-4'500'104
Indemnités pour frais administratifs, nettes	-77'896'702	-61'948'729
Amortissements	-155'079	-171'185
	-122'112'871	-105'463'355

13 - Transactions avec des parties liées

	2015	2014
Les rubriques du compte de résultat comprennent les types de transactions suivantes :		
Facturation par les sociétés du groupe :		
Facturation des loyers et places de parc	-1'174'091	-779'867
Facturation frais d'impressions	-268'459	-245'764
Facturation d'honoraires pour prestations reçues (Direction, compliance, juridique, finances, contentieux, ressources humaines, marketing, informatique et prestations)	-80'568'356	-64'704'306
Facturation de prestations liées aux immeubles	-60'675	-220'007
	-82'071'581	-65'949'944
Facturation par Assura-Basis SA :		
Facturation d'honoraires pour prestations fournies	2'606'559	2'568'094
Facturation de places de parc	45'000	-
	2'651'559	2'568'094
Total	-79'420'022	-63'381'850
Volume des transactions par société :		
Assura SA	1'492'875	1'720'447
Supra-1846 SA	-	118'312
Immobassura SA (01.01 au 30.06.2014)	-	-218'494
Bestprint SA	-1'112'191	-900'151
Figeas SA	-79'484'354	-63'928'208
Assura Holding SA	-316'352	-173'756
Total	-79'420'022	-63'381'850

Les comptes courants inter sociétés sont rémunérés au taux de 0.25% en 2015 et au taux de 1.5% en 2014.

Selon décision du Conseil d'administration de Supra-1846 SA du 6 octobre 2014, c'est le Groupe Mutuel qui est le nouveau prestataire de services pour Supra-1846 SA dès le 01.01.2015.

14 - Autres produits d'exploitation

	2015	2014
Intérêts sur liquidités opérationnelles	259'892	1'011'557
Produits sur créances	308	13'605
Intérêts c/c sociétés liées	37'766	404'993
Créances prescrites	214'279	145'594
Indemnités pour taxes environnementales	274'283	228'609
Autres produits d'exploitation	12'963	17'537
	799'491	1'821'895

15 - Autres charges d'exploitation

	2015	2014
Intérêts c/c sociétés liées	-205	-61'671
Intérêts moratoires	-43'440	-3'013
Intérêts négatifs sur liquidités opérationnelles	-566'757	-
Autres charges d'exploitation	-46'107	-48'843
	-656'509	-113'527

16 - Résultat des placements de capitaux

Produits des placements de capitaux	Produits des placements 2014	Bénéfices réalisés 2014	Bénéfices non-réalisés 2014	Total 2014
Terrains et bâtiments	2'048'490	-	4'032'993	6'081'483
Obligations et placements semblables	5'996'277	672'728	17'357'338	24'026'343
Prêts à des sociétés liées	149'561	-	-	149'561
Prêts hypothécaires	158'608	-	-	158'608
Actions et placements semblables	3'139'866	3'675'539	41'498'841	48'314'246
Placements collectifs immobiliers	2'173'171	7'100	10'427'116	12'607'387
Instruments financiers dérivés	-	271'732	5'299	277'031
Liquidités et placements monétaires	424'887	169'573	339'639	934'099
	14'090'860	4'796'672	73'661'226	92'548'758

Charges des placements de capitaux	Charge de gestion sur placements 2014	Pertes réalisées 2014	Pertes non-réalisées 2014	Total 2014
Terrains et bâtiments	-891'742	-	-374'385	-1'266'127
Obligations et placements semblables	-568'772	-1'211'993	-3'455'770	-5'236'535
Prêts à des sociétés liées	-	-	-	-
Prêts hypothécaires	-	-	-580'000	-580'000
Actions et placements semblables	-274'831	-1'196'661	-25'613'399	-27'084'891
Placements collectifs immobiliers	-130'547	-2'423	-1'553'901	-1'686'871
Instruments financiers dérivés	-	-217'068	-50'763	-267'831
Liquidités et placements monétaires	-202'357	-233'322	-215'472	-651'151
	-2'068'249	-2'861'467	-31'843'690	-36'773'406
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux 2014				-
Résultat des placements de capitaux 2014				55'775'352

Produits des placements de capitaux	Produits des placements 2015	Bénéfices réalisés 2015	Bénéfices non-réalisés 2015	Total 2015
Terrains et bâtiments	2'172'410	-	-	2'172'410
Obligations et placements semblables	11'372'551	901'428	10'950'287	23'224'266
Prêts à des sociétés liées	21'401	-	-	21'401
Prêts hypothécaires	122'883	-	660'000	782'883
Actions et placements semblables	5'775'957	4'045'004	36'132'109	45'953'070
Placements collectifs immobiliers	3'703'988	213'481	8'945'345	12'862'814
Instruments financiers dérivés	-	22'720'843	55'887	22'776'730
Liquidités et placements monétaires	70'241	191'066	570'363	831'670
	23'239'431	28'071'822	57'313'991	108'625'244

Charges des placements de capitaux	Charges de gestion sur placements 2015	Pertes réalisées 2015	Pertes non-réalisées 2015	Total 2015
Terrains et bâtiments	-760'233	-	-	-760'233
Obligations et placements semblables	-1'083'514	-296'037	-19'628'452	-21'008'003
Prêts à des sociétés liées	-	-	-	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Actions et placements semblables	-474'209	-1'130'800	-43'643'828	-45'248'837
Placements collectifs immobiliers	-232'796	-	-10'100'561	-10'333'357
Instruments financiers dérivés	-	-14'180'112	-7'725'974	-21'906'086
Liquidités et placements monétaires	-236'509	-717'729	-395'174	-1'349'412
	-2'787'261	-16'324'678	-81'493'989	-100'605'928
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux 2015				-
Résultat des placements de capitaux 2015				8'019'316

17 - Produits extraordinaires

	2015	2014
Valorisation portefeuille LAA transféré	-	16'551
Distribution unique de l'institution commune LAMal	544'301	-
Dédite résiliation contrat de réassurance Supra-1846	-	229'682
Dissolution provision litige sur valorisation portefeuille LAA	1'860'177	-
	2'404'478	246'233

18 - Charges extraordinaires

	2015	2014
Provision sur valorisation portefeuille LAA transféré	-647'429	-
Provision litige sur valorisation portefeuille LAA	-	-1'860'177
Autres charges exceptionnelles	-13'401	-65'271
	-660'830	-1'925'448

Autres informations

	2015	2014
Sûretés constituées en faveur de tiers		
Cautionnements (garanties de loyers)	43'360	43'336
Actifs couverts par des instruments financiers dérivés	447'262'406	7'485'966

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Réévaluations	2015	2014
Total des dépréciations des immeubles selon la valeur DCF	-	374'385
Total des réévaluations des immeubles selon la valeur DCF	-	4'032'993

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes par l'organe compétent, Assura-Basis SA n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

Comptes 2015 Proposition de répartition du résultat (en CHF)

Montant à disposition	2015	2014
Perte de l'exercice	-257'947'460	-66'717'253
Proposition :		
Prélèvement sur la réserve légale LAMal	257'947'460	68'108'909
Attribution à la réserve réassurance active	-	-1'391'656
Solde du résultat à reporter	-	-

Rapport des réviseurs



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Assura-Basis SA, Pully

Lausanne, le 21 mars 2016

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Assura-Basis SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte de résultat par branche, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Monika Löber
Experte-réviseur agréée

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte de résultat par branche, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

